

Contribution atelier ECONOMIE

Association de Sauvegarde du Patrimoine de Fegersheim Ohnheim

1) Etat des lieux de la situation économique et de l'emploi à Fegersheim

la population active de Fegersheim (15 à 64 ans hors retraités, préretraités ou chômeurs) s'élevait à

2368 personnes en 2006 (69 % de cette tranche d'âge)

2099 personnes en 1999 (68.4 %)

Les activités exercées sont les suivantes :

- artisan, commerçant et chef d'entreprise : 137, soit 5.7% (stable)
- cadres et profession intellectuelles supérieures : 492 (20,7 % contre 18,0% en 1999)
- professions intermédiaires : 734 (30.9 % contre 25.8% en 1999)
- employés : 580 (24.5% contre 26.3 % en 1999)
- ouvriers : 425 (17.9% contre 22.5% en 1999)

Le taux de chômage est passé de

4.9 % en 1999 à

6.5% en 2006

Malgré un indicateur de concentration des emplois qui a progressé de 137.7 à 149.8

(rapport entre le nombre d'Emplois dans la zone sur le nombre d'actifs de la zone)

Pas de corrélation systématique entre le nombre d'emplois offert par un secteur et l'évolution du taux de chômage

Peu de Fegersheimois travaillent à Fegersheim et leur nombre est en diminution

- 490 personnes 19.9 % en 2006

- 21,7% en 1999

Diminution assez sensible de la part des ouvriers au profit des cadres et autres professions intermédiaires

Contribution atelier ECONOMIE

Association de Sauvegarde du Patrimoine de Fegersheim Ohnheim

2) Le diagnostic par secteur d'activités

2.1. L'agriculture

Des handicaps :

- un ban agricole limité en surface, avec moins de 300 ha de Surface Agricole Utile
- un ban coupé du siège des exploitations par la RD 1083
- des exploitations situées au cœur du village avec peu de possibilités d'extension
- des exploitations aux dimensions moyennes (environ 35 ha)
- une pluriactivité majoritaire
- des systèmes de production globalement simplifiés avec une dominante de la monoculture du maïs.

Mais aussi de solides atouts :

- des exploitations agricoles pérennes (pour 5 au moins sur les 9 recensées)
- des terres parmi les plus riches et fertiles d'Alsace (lœss)
- la proximité d'un grand bassin de consommation avec des possibilités de valorisation au sein de filières courtes
- une bonne cohabitation au sein du village

2.2. L'industrie

Environ 25 entreprises, de toutes tailles, la plus importante étant France avec environ 80 % des emplois industriels

Les handicaps :

- la très grande hétérogénéité de taille et d'activité sans pôle d'excellence
- la sur représentation d'une seule entreprise
- l'hétérogénéité des activités, le mélange d'activités industrielles et commerciales
- l'absence de synergies entre les activités
- l'accessibilité difficile par la route et les transports en commun
- l'absence de structure de concertation entre les responsables de ces entreprises
- l'existence de friches industrielles et commerciales qui sont de véritables verrues
- les aménagements paysagers qui laissent à désirer et ne donnent pas une image très valorisante en termes de visibilité pour les entreprises

-Les atouts :

- la présence d'une entreprise de pointe dans la fabrication de médicaments avec un niveau moyen de qualification élevé
- la proximité de Strasbourg
- la possibilité de récupérer des friches ou de s'étendre

2.3. Les commerces

a) Les commerces de la zone industrielle

Les handicaps :

- Ils ne sont pas suffisamment nombreux et trop dispersés pour constituer une véritable zone commerciale attractive
- Ils sont difficiles d'accès par la route et presque inaccessibles aux piétons et aux cyclistes
- Ils présentent un aspect peu engageant avec leurs abords peu soignés
- Ils sont entourés de friches, surtout en ce qui concerne la zone ouest

Les atouts :

- l'installation de Grand Frais et de Botanic sur les friches d'Orangina a réactivé partiellement cette zone
- récupérer des friches ou de s'étendre

2.3. Les commerces

b) Les commerces de proximité

Ils sont relativement nombreux et assez bien adaptés aux besoins de la population

Les handicaps :

- l'absence d'offres en ce qui concerne certains produits (boucherie, habillement)
- la forte concurrence de la grande distribution locale (Leclerc, super U)
- les deux points Coop sont plus au goût du jour, même s'ils sont correctement achalandés.
- les problèmes de stationnement pour les voitures et les parcs vélos insuffisants
- la coupure entre Fegersheim et Lipsheim constituée par la RD 1083

Les atouts :

- le nouvel engouement du public pour les magasins de proximité

2.4. La restauration et l'hôtellerie

La restauration est seule représentée. L'hôtellerie a disparu avec la fermeture du chasseur à Ohnheim.

Les handicaps :

- la faible notoriété de Fegersheim pour la gastronomie
- l'absence de pôle d'attraction majeur permettant d'attirer du monde
- l'absence d'une offre suffisante pour qu'elle soit perceptible par le public
- le village n'offre pas assez d'animations pour attirer et être connu

Les atouts :

- la proximité de Strasbourg, première destination touristique en Alsace,
- la zone industrielle qui draine une population importante de visiteurs professionnels
- le village relativement bien préservé avec un cadre de vie agréable.

2. 5. Les autres services

a) La santé

Fegersheim est anciennement et traditionnellement bien fournie en offres de soins

L'on peut cependant déplorer l'absence de médecins spécialistes (ophtalmologues par exemple...)

L'offre médicale de Fegersheim est d'ailleurs largement ouverte aux villages des alentours.

b) Les services publics

Ils sont représentés par la mairie, la poste et la gendarmerie. L'évolution de la poste est à suivre de près.

Contribution atelier ECONOMIE

Association de Sauvegarde du Patrimoine de Fegersheim Ohnheim

3) Les propositions de l'association dans le cadre du P.L.U.

3.1. Au niveau de l'agriculture

Sécuriser les exploitations agricoles quant à la pérennité de leur foncier agricole.

-l'essentiel des bonnes terres agricoles doit rester ou redevenir agricole dans le futur zonage.

-les 200 hectares de très bonnes terres qui restent doivent être protégées par un classement adéquat de le PLU.

Sécuriser les circuits de vente directe

Un marché paysan animerait régulièrement le village et nos restaurants et cafés pourraient en bénéficier.

Prendre en compte les problèmes spécifiques des agriculteurs

Aménager l'accès au ban, entretenir les chemins.... afin de créer un climat propice au maintien de l'activité agricole

S'interroger sur la nécessité de prévoir un secteur dédié aux sorties d'exploitation

Si demande.

3.2. Au niveau des services

3.2.1. Les commerces de la zone industrielle

Le SCOTERS ne prévoit pas de développement de la zone commerciale

Les hangars de chalandise le long de la RD1083 ne constituent pas un aménagement harmonieux d'entrée de ville

Il serait judicieux d'**étudier les outils dont dispose la collectivité pour réaffecter des bâtiments libérés**.
L'urgence serait BUT.

Il est inutile de développer de nouvelles surfaces de supermarché ou d'hypermarché à Fegersheim, d'autant plus qu'elles nuiraient aux commerces de proximité, dont nous avons absolument besoin.

Contribution atelier ECONOMIE

Association de Sauvegarde du Patrimoine de Fegersheim Ohnheim

3.2. Au niveau des services

3.2.2. Les commerces de proximité

Il convient de créer les conditions à leur maintien et développement.

Il faudra notamment être très vigilant au devenir des 2 points Coop.

La répartition des commerces sur l'ensemble des zones habitées de la commune devrait être encouragée
afin de limiter les déplacements en voiture et le problème posé par le manque de places de stationnement

Contribution atelier ECONOMIE

Association de Sauvegarde du Patrimoine de Fegersheim Ohnheim

3.2. Au niveau des services

3.2.3. Le tourisme

Une piste à ne pas négliger du fait de la proximité de Strasbourg, 1^{ère} destination touristique en Alsace.

Une base pour la visite de Strasbourg

Une alternative pour le tourisme d'affaires strasbourgeois

3.3. L'industrie et l'artisanat

- **privilégier l'implantation de PME**
à forte valeur ajoutée / dont les activités ne se prêtent pas à une délocalisation facile
- **se greffer sur le projet de développement d'un parc d'innovation international**
- **privilégier les activités créatrices de richesses**
répondant aux besoins de demain / créatrices d'emplois stables et qualifiés.
- **faire un critère déterminant du :**
nombre et niveau de qualification des emplois créés/surface de terres agricoles utilisées
- **remettre en disponibilité des friches existantes.**
- **prévenir le phénomène de la friche**
obligation de remise en état ultérieure
constitution de garanties financières
droit de réquisition au bénéfice des communes

L'affectation devrait aussi répondre à une logique d'aménagement et non d'occupation et une zone paysagère devrait être édiflée

3.3. L'industrie et l'artisanat

Le projet de zone logistique, inscrit dans le SCOTERS, ne répond pas à ces critères. A ce titre, il doit être rejeté par les élus et l'ensemble de la population de Fegersheim.

Ce projet ne convient pas pour les raisons non exhaustives suivantes :

1. La disparition du ban agricole de Fegersheim signifiera la fin des agriculteurs

2. L'activité logistique est vorace en foncier et peu créatrice d'emplois qualifiés

3. L'activité logistique amènera de nouvelles nuisances à Fegersheim ...

40 000 véhicules sur la RD 1083 et 20 à 25 000 véhicules sur la rocade sud

3.3. L'industrie et l'artisanat

4. L'activité logistique se doit d'être multimodale selon le Grenelle de l'environnement.

Quelle possibilités de multimodalité offre Fegersheim ?

Selon l'étude Samarcande de l'ORTAL, la zone prévue pour la logistique est

.....difficile d'accès par la route.

.....sa connexion au réseau ferré, à un endroit où les trains circulent à plus de 200 km/heure, pose problème

.....la vocation portuaire de Fegersheim est peu affirmée et demandera un aménagement lourd

Le seul avantage de Fegersheim est l'offre suffisante en terres...

Nous sommes dans une logique d'occupation de l'espace et non dans une logique d'aménagement

Nous sommes aussi dans la monomodalité : la route pour lier Port Autonome et zone logistique

5. Les activités logistiques se pratiquent dans des hangars peu esthétiques.

Les hangars ne sont pas faits pour valoriser les entrées des villes et ce projet ne nous semble pas conforme aux prises de décision actuelles sur les entrées des villes.

Conclusion :

Il est important de rappeler qu'il reste désormais à Fegersheim **moins de 300 ha de terres disponibles**, plus de la moitié de la surface du ban a déjà changé de destination, sans retour possible.

Aussi, est-il primordial que tout **nouvel empiètement sur les terres restantes** fasse l'objet d'une mûre réflexion et ne soit **mis en œuvre que si l'utilité sociale et économique pour les habitants de Fegersheim est réellement démontrée.**

Ne pas dilapider le solde de notre patrimoine foncier et laisser aux générations futures des terres agricoles, des terrains à bâtir ou à urbaniser pour des besoins répondant à ceux de leur époque, constitue un devoir et un acte politique fort et porteur d'avenir.

A l'heure de la globalisation et de la mondialisation, il serait peut être aussi bon de commencer à savoir **penser dans l'intercommunalité** et demander à nos maires de songer au regroupement des zones d'activités quand les communes sont aussi proches que celles de Fegersheim Lipsheim et Ichtratzheim